

---

**Objet :** 16083 - LABORIE / SCP FERRER & PEDAILLE

---

**De :** SELARL Nathalie MARQUES – Brigitte BAREGES (selarl.marques-bareges@orange.fr)

---

**A :** laboriandr@yahoo.fr;

---

**Date :** Jeudi 13 octobre 2016 19h47

---

Montauban, le 13 octobre 2016

Monsieur,

Je reviens vers vous dans le dossier référencé en marge, pendant devant le Juge des Référé de MONTAUBAN.

Cette affaire, qui était rappelé à l'audience de ce jour, a fait l'objet d'un renvoi au 10 novembre prochain pour que nous puissions déposer nos écritures en réponse.

J'ai pour ma part était très désagréablement surprise du courrier que vous vous êtes permis d'adresser directement au magistrat la veille de l'audience.

En premier lieu, il n'est pas d'usage qu'un client adresse un courrier au magistrat chargé de son affaire dans le "dos" de son avocat: si vous avez pris le soin de vous faire désigner un avocat, c'est normalement pour lui laisser le soin de gérer la procédure et non pas pour le "court-circuiter" comme vous l'avez fait !

Et ce d'autant plus que votre courrier était entaché d'éléments fallacieux.

Ainsi, notamment :

- vous y indiquez ne plus arriver à me contacter, ce qui est totalement faux, au regard des nombreux messages que nous avons échangés depuis le mois de septembre dernier,
- vous osez prétendre que je suis en possession de toutes les pièces utiles, alors que vous ne m'avez strictement rien transmis par courrier de l'ensemble des pièces que je vous réclame en vain depuis près d'un mois,
- vous assurez de pas avoir eu communication des pièces et conclusions adverses alors que je vous les avais transmis par mail près d'une heure avant votre fax au magistrat.

Un tel comportement, remettant en cause qui plus est mon professionnalisme et mon sérieux, n'est pas admissible et je ne saurai le tolérer.

Dans ces conditions, alors que mon mail du 16 septembre dernier était suffisamment clair et que pourtant vous ne m'avez toujours pas transmis vos pièces par courrier ou remis en mains propres, je me vois contrainte de constater que vous me mettez, par votre attitude et votre mauvaise foi, dans l'impossibilité d'assurer votre défense dans des conditions normales et satisfaisantes.

Puisque vous êtes déterminés à m'empêcher de remplir correctement la mission qui m'a été confiée suite à ma désignation par le BAJ de MONTAUBAN, je vous indique que je considère mon intervention comme terminée et en informe le magistrat et le Bâtonnier.

Il vous appartient par conséquent de faire le nécessaire soit pour assurer vous-même votre défense lors de la prochaine audience soit de vous trouver un nouvel avocat.

Je tenais à vous en informer et il est inutile de me recontacter pour tenter de me faire changer d'avis.

Nathalie MARQUES